



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des délibérations

Affiché à la Mairie de Valdahon le 09/09/2022	Séance du jeudi 01 septembre 2022 Salle d'Honneur – Hôtel de Ville - Valdahon	Visé par : La vice-présidente du CCAS Dominique GUILLEUX
--	---	--

PRÉSENCES

Administrateurs en exercice : 15

Le Conseil d'Administration, convoqué le 25 août 2022, s'est réuni à la salle d'honneur de l'Hôtel de ville - 1 rue de l'hôtel de Ville – 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme GUILLEUX, vice-présidente du CCAS.

La séance est ouverte à 20h04 et levée à 20h48

Etaient présents : Mme GUILLEUX, M. LAPOIRE, M. ARNAL, Mme CART-GRANDJEAN, M MANZONI, Mme PONCOT, Mme LIME-VIEILLE, Mme VUILLEMIN

Etaient absents : Mme LE HIR, M KURT, M DUMONT, Mme BRECHEMIER, Mme GIRAUD, Mme CHABRIER, Mme POURET

Invités : Mme JODON, Mme LEROY, Mme OVERNEY, Mme SEGUIN

Secrétaire de séance : M Bernard LAPOIRE

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : Mme LE HIR/Mme LIME VIEILLE- M DUMONT/Mme GUILLEUX – Mme POURET/Mme VUILLEMIN – M KURT/M LAPOIRE

LISTE DES DELIBERATIONS

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 20 juin 2022.

A l'unanimité, le Conseil d'administration :

- Nomme Monsieur Bernard LAPOIRE comme secrétaire de séance,
- Approuve le procès-verbal de la séance de Conseil d'administration du 20 juin 2022

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

2. RESIDENCE AUTONOMIE – modification du contrat de séjour – annule et remplace la formule précédente

A l'unanimité, le conseil d'administration :

- Approuve la modification du contrat de séjour
- Approuve le montant forfaitaire proposé

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

3. RESIDENCE AUTONOMIE – non restitution caution appartement n°25

A l'unanimité, le conseil d'administration :

- Est favorable à la conservation de la caution d'un montant de 500€
- Autorise madame la présidente ou son représentant à effectuer les démarches afférentes

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

4. CCAS/RESIDENCE AUTONOMIE – suppression et création de poste

A l'unanimité, le conseil d'administration :

- Approuve la suppression de l'emploi d'agent social principal de 2^{ème} classe
- Approuve la création d'un emploi d'agent technique à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

5. CCAS/RESIDENCE AUTONOMIE – tableau des effectifs

A l'unanimité, le conseil d'administration approuve le tableau des effectifs des emplois du CCAS

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

6. CCAS/RESIDENCE AUTONOMIE – décret n°2022-728 du 28 avril 2022 relatif au versement d'une prime de revalorisation à certains personnels relevant de la fonction publique territoriale

A l'unanimité, le conseil d'administration approuve l'attribution de la prime de revalorisation aux agents suivants :

- Mme Céline LEROY
- Mme Marine LAGARDE
- Mme Anaïs SEGUIN

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

7. CCAS – convention globale 2022-2024 de développement social entre le département et le centre communal d'action social de Valdahon

A l'unanimité, le conseil d'administration autorise madame la présidente ou son représentant à signer la convention de partenariat avec le département du Doubs

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

8. CCAS – participation financière exceptionnelle – convoiage humanitaire de fournitures et matériels de première nécessité en Ukraine

A l'unanimité, le conseil d'administration :

- Autorise la prise en charge de la location d'une camionnette dont le coût s'élève à environ 400€
- Autorise la participation aux frais de repas des chauffeurs pour un montant maximum de 100€

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

**Pour la Présidente du CCAS
La Vice-Présidente du CCAS
Mme Dominique GUILLEUX**

